

1B2C - BENOIT CRUNELLE CONSULTING  
société à responsabilité limitée à associé unique  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : 51 rue Louis Pasteur - 59000 LILLE  
949 160 881 RCS LILLEMETROPOLE

## **Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 16 décembre 2025**

Le 16 décembre 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Benoît CRUNELLE, associé unique de la société 1B2C - BENOIT CRUNELLE CONSULTING, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 51 rue Louis Pasteur, 59000 LILLE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLEMETROPOLE sous le numéro 949 160 881, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

### **Ordre du jour**

- Extension de l'objet social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

### **Première décision**

L'associé unique décide d'étendre l'objet social à l'activité suivante :

création et exploitation d'une plateforme e-commerce spécialisée dans le Print On Demand.

### **Deuxième décision**

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique modifie la rédaction de l'article des statuts concernant l'objet social comme suit :

« La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

Conseil et service en systèmes et logiciels informatiques; Programmation informatique; Formation non réglementée dans les domaines précités ; Création et exploitation d'une plateforme e-commerce spécialisée dans le Print On Demand. »

Le reste de l'article est sans changement.

### **Troisième décision**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Benoît CRUNELLE